Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (2015)

Heft: 2073

Artikel: L'interminable feuilleton de la réforme de l'armée : une armée en modèle réduit pour les conflits du passé

Autor: Delley, Jean-Daniel

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1017300

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Un passeport pour tous les Suisses

Pas d'automatisme, mais une naturalisation facilitée pour les petits-enfants d'immigrés qui n'ont pas encore fait le pas

Albert Tille - 15 mars 2015 - URL: http://www.domainepublic.ch/articles/27392

Les petits-enfants des immigrés doivent pouvoir obtenir plus facilement la nationalité suisse. Ainsi en a décidé le Conseil national par 122 voix. Au projet concrétisant une initiative parlementaire de la socialiste vaudoise Ada Marra s'opposaient 51 parlementaires UDC accompagnés de six PLR et d'un PDC. Décompte sans surprise, courant normal de la politique suisse.

Ada Marra a déposé son initiative en 2008. La Suisse doit reconnaître ses enfants et cesser d'appeler *«étrangers»* ou *«étrangères»* les personnes nées en Suisse de parents nés ou élevés en Suisse, affirme cette fille d'immigrés italiens qui, par sa première intervention de parlementaire fédérale, veut corriger un vote populaire de 2004 sur la naturalisation des étrangers de la troisième génération. Ce projet avait été refusé à 51,6% (et même à 76% en Appenzell Rhodes-Intérieures), mais accepté à Berne et Bâle et à l'unanimité des cantons latins, avec des scores allant de 53,4% en Valais à 72,4% chez les Vaudois.

Pour Marra la Vaudoise, l'électorat suisse devrait accepter une version allégée du projet de 2004. La naturalisation ne sera que facilitée, au lieu d'être accordée automatiquement à la naissance. Acceptée facilement au Parlement, l'initiative a subi un retard dans son traitement en raison de la collision d'une série de dates. Il fallait d'abord en terminer avec une révision de la loi sur la nationalité liée à celle de la loi sur les étrangers. Cette procédure en cascade a pris fin sans référendum.

Le score élogieux de 122 voix pour l'initiative Marra n'est pas une surprise. Le projet de 2004, bien que plus généreux, avait été plébiscité par 149 voix au Conseil national. L'accord du Conseil des Etats n'est qu'une formalité, lui qui avait soutenu sans opposition la naturalisation automatique.

Ce sera une autre affaire devant le peuple. Le parti le plus grand et le plus riche du pays ne manque jamais de susciter la crainte de l'étranger, même si celui-ci est déjà un vrai Suisse.

L'interminable feuilleton de la réforme de l'armée

Une armée en modèle réduit pour les conflits du passé

Jean-Daniel Delley - 13 mars 2015 - URL: http://www.domainepublic.ch/articles/27386

Le redimensionnement de l'armée ne doit pas faire illusion. Même à effectifs réduits, elle reste un instrument inadapté aux risques actuels.

On ne parle plus de réforme mais de développement de l'armée. Est-ce pour éviter d'apeurer les nostalgiques de l'armée de papa, cette armada qui devait nous protéger à l'époque de la guerre froide? Le camouflage terminologique n'a pas fonctionné. Les organisations militaires traditionnelles – le Groupe Giardino et Pro Militia notamment – ont aussitôt enjoint les députés de résister à un *«démantèlement*

irresponsable», l'UDC entonnant le même refrain.

Non sans un certain succès puisque la commission du Conseil des Etats a modifié dans leur sens le projet du Conseil fédéral: trois et non deux brigades mécanisées; un effectif de 140'000 et non 100'000 personnes; des cours de répétition de trois et non de deux semaines. On peut s'attendre à ce que le plénum suive le mouvement la semaine prochaine.

Il faut rappeler que le processus était d'emblée mal parti. Les deux textes censés guider cette modernisation de l'armée n'ont jamais pris acte de la transformation géopolitique engendrée par la chute du Mur. Celui relatif à la politique de sécurité (2010), deux fois renvoyé par le Conseil fédéral à son expéditeur Ueli Maurer, n'est qu'une insipide juxtaposition de constats et de propositions non exemptes de contradictions (DP 1867). Le rapport sur l'armée (2010 également) n'est pas de meilleure facture, naviguant sans cesse entre nécessité de s'adapter à une nouvelle donne et volonté de maintenir une défense armée classique.

L'immobilité dans le changement, commentions-nous alors (DP 1885). Depuis, sur fond d'incertitude conceptuelle et de nostalgie, le Conseil fédéral et le Parlement n'ont cessé de se disputer sur le montant budgétaire à allouer à cette armée dont on peine à définir et actualiser les tâches; et le peuple a rejeté l'achat de nouveaux avions.

Que la Suisse doive disposer d'une armée bien instruite, équipée de moyens modernes et rapidement opérationnels, certes. Mais pour quoi faire? Lors du débat d'entrée en matière, des sénateurs n'ont pas manqué d'évoquer la situation de l'Ukraine pour justifier le développement proposé, voire même renforcer les effectifs. Comme si des insurgés allaient s'emparer d'une portion du territoire helvétique avec le soutien d'un pays voisin ou de Vladimir Poutine! Sans parler du scénario – issu de la guerre froide – d'un déferlement de blindés et de fantassins – venant d'où? – dont la place est au musée. Or c'est bien à ce genre de menaces que persistent à se référer le département de la défense et la majorité du Parlement: armée certes redimensionnée, mais modèle réduit pour conflits du passé.

Car les menaces auxquelles nous sommes aujourd'hui confrontés prennent un nouveau visage. Il s'agit de la guerre économique qui vise à capter des marchés et affaiblir la force de frappe des entreprises adverses. Il s'agit de la guerre cybernétique qui permet tout à la fois de dérober des informations importantes et de paralyser le réseau de communication. Il s'agit d'attaques terroristes contre des installations sensibles (aéroports, voies de communication, par exemple). Pour reprendre le propos du stratège chinois Sun Tzu, cité lors du débat d'entrée en matière par le Vert vaudois Luc Recordon, il s'agit de vaincre l'ennemi sans combattre ou du moins en minimisant ses propres pertes.

Notre modèle réduit ne paraît guère apte à contrer ces menaces. On parle effectifs et armements alors que les services de renseignements sont notoirement sous-développés, comme l'est également la coordination entre forces de police et entre ces dernières et l'armée. Enfin, comment ne pas évoquer l'indispensable coopération européenne à l'heure où les menaces tout comme les réponses à leur adresser ne peuvent être que continentales.